



La banque de l'UE



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Banque Européenne d'Investissement soutient CARMAT à hauteur de 30 millions d'euros dans le processus de mise sur le marché de son cœur artificiel total

Paris, le 17 décembre 2018 – 18h00 CET

CARMAT (FR0010907956, ALCAR, éligible PEA-PME), concepteur et développeur du projet de **cœur artificiel total le plus avancé au monde**, visant à offrir une alternative thérapeutique aux malades souffrant d'insuffisance cardiaque biventriculaire terminale, et la **Banque Européenne d'Investissement** (BEI), qui est la Banque de l'Union européenne (UE), annoncent aujourd'hui la signature d'un accord de **prêt d'un montant de 30 millions d'euros, soutenu par le Fonds européen pour les investissements stratégiques (EFSI), le pilier central du Plan d'Investissement pour l'Europe, ou "Plan Juncker"**.

Ce prêt soutiendra la transformation stratégique de CARMAT vers une **entreprise industrielle et commerciale via la finalisation des essais cliniques ainsi que l'augmentation de ses capacités de production**. L'accord a été signé par Ambroise Fayolle, Vice-Président de la BEI, et Stéphane Piat, Directeur général de CARMAT, à l'occasion de la visite de la nouvelle usine d'assemblage automatisé de la société à Bois-d'Arcy.

Ce type de financement non-dilutif, accordé par la BEI **avec la garantie européenne dans le cadre du plan Juncker**, a pour objectif de soutenir des projets de recherche et d'innovation développés par des **sociétés à fort potentiel de croissance**. Le projet CARMAT répond à ces critères dans la mesure où, en cas de succès clinique, sa bioprothèse pourrait devenir une **alternative crédible à la transplantation cardiaque pour plusieurs dizaines de milliers de patients confrontés à un manque notoire de greffons**.

Après avoir apporté la preuve de concept de son dispositif lors d'une étude de faisabilité, CARMAT évalue actuellement sa bioprothèse dans le cadre d'une étude PIVOT internationale qui prévoit d'inclure environ 20 patients et dont la 2^{ème} partie a démarré au second semestre 2018. En Europe, l'étude est menée dans plusieurs pays au sein de centres cardiaques d'excellence et contribue avec ce dispositif médical unique à l'accroissement du savoir-faire des chirurgiens dans la prise en charge des patients souffrant d'insuffisance cardiaque. Ce projet aura également un impact positif sur l'emploi qualifié. En effet, CARMAT, qui emploie actuellement **180 collaborateurs permanents, prévoit de doubler leur nombre d'ici 2025, principalement dans la R&D**.

Ce financement soutiendra l'évaluation clinique du cœur bioprothétique CARMAT jusqu'au marquage CE, attendu en 2019, mais aussi les développements industriels et l'anticipation de la phase commerciale.

« Ce financement européen va soutenir la mise sur le marché du cœur artificiel le plus avancé au monde tout en contribuant à l'augmentation des capacités de production de CARMAT. En accompagnant ainsi

la transformation de cette Med Tech fortement innovante en une entreprise industrielle et commerciale, nous donnons à CARMAT les moyens de se développer et de devenir potentiellement un champion global dans le domaine du cœur artificiel. » **a déclaré Ambroise Fayolle, Vice-Président de la BEI. Et de continuer :** « Les Med Techs sont un vecteur clef d'innovation, confrontées à de gros besoins d'investissements en phase de développement clinique. C'est pourquoi, nous leur proposons des financements sur mesure adaptés à leurs besoins spécifiques et à leurs phases cliniques. Là est la valeur ajoutée du plan Juncker ! »

Pierre Moscovici de la Commission européenne, poursuit : « Je me réjouis de ce nouveau prêt conclu dans le cadre du Plan Juncker avec la société française CARMAT. Les cœurs artificiels développés par cette société soulèvent un immense espoir. C'est la preuve concrète que le Plan Juncker contribue à l'innovation dans le domaine de la santé, au bénéfice des Européens et donne les moyens à l'excellence technologique française de rayonner dans le monde. »

Stéphane Piat, Directeur général de CARMAT, conclut : « Nous sommes très heureux de cet accord de financement avec la BEI et je souhaite remercier l'ensemble des parties prenantes qui ont contribué à sa réalisation. Cette opération permet de diversifier nos sources de financement et contribue à l'évolution progressive de CARMAT vers une entreprise industrielle et commerciale européenne. Aujourd'hui, nous disposons des moyens nécessaires pour finaliser le processus de marquage CE et restons confiants dans notre capacité à apporter une thérapie innovante aux patients souffrant d'insuffisance cardiaque terminale. »

...

À propos de Banque Européenne d'Investissement (BEI)

Créée par le Traité de Rome et fondée en 1958, la BEI est la banque de l'Union européenne, formant avec le Fonds européen d'investissement (FEI) – filiale dédiée au soutien des PME - le Groupe BEI.

Le Groupe BEI est un acteur clef de la relance par l'investissement en Europe et en France, en particulier. Depuis 2012, grâce à la solidité de ses compétences et à l'attrait financier de sa notation AAA, le Groupe BEI a renforcé son activité en France pour atteindre 8,6 milliards d'euros d'investissements en 2017 au service des entreprises et de l'innovation, mais aussi en finançant des projets dans des secteurs stratégiques comme l'action en faveur du climat, l'énergie, la santé, le logement, l'éducation des jeunes et les infrastructures de formation. Le Groupe BEI est l'opérateur du Plan d'investissement pour l'Europe, plus communément nommé Plan Juncker.

Pour plus d'informations : www.bei.org

À propos du Plan d'investissement pour l'Europe

Le Plan d'investissement pour l'Europe, également nommé « Plan Juncker », vise principalement à lever les obstacles à l'investissement, à accroître la visibilité des projets d'investissement tout en leur apportant une assistance technique et à faire une utilisation plus intelligente des ressources financières, nouvelles ou existantes. En décembre 2018, le Plan d'investissement a déjà permis de mobiliser plus de 371 milliards d'euros d'investissement dans toute l'Europe, dont 60,5 milliards d'euros en France. 856 000 PME en Europe en ont déjà bénéficié.

À propos du Plan d'investissement pour l'Europe

À propos de CARMAT, le projet de cœur artificiel le plus performant au monde

Une réponse crédible à l'insuffisance cardiaque terminale : CARMAT se propose de répondre, à terme, à un enjeu de santé publique majeur lié aux maladies cardiovasculaires, première cause de mortalité dans le monde : l'insuffisance cardiaque. Grâce à la poursuite du développement de son cœur artificiel total, CARMAT a pour ambition de **pallier le manque notoire de greffons dont sont victimes des dizaines de milliers de personnes souffrant d'insuffisance cardiaque terminale irréversible**, les plus malades des 20 millions de patients concernés par cette maladie évolutive en Europe et aux États-Unis.

Le fruit du rapprochement de deux expertises uniques au monde : l'expertise médicale du Professeur Carpentier, mondialement reconnu notamment pour l'invention des valves cardiaques Carpentier-Edwards® les plus implantées au monde, et l'expertise technologique d'Airbus Group, leader mondial de l'aéronautique.

Le mimétisme du cœur naturel: par sa taille, le choix des matériaux de structure et ses fonctions physiologiques inédites, le cœur artificiel total CARMAT **pourrait, sous réserve de la réussite des essais cliniques à effectuer, sauver chaque année la vie de milliers de patients**, sans risque de rejet et avec une bonne qualité de vie.

Un projet leader reconnu au niveau européen : en accord avec la Commission européenne, CARMAT bénéficie de l'aide la plus importante jamais accordée par Bpifrance à une PME, soit un montant de 33 millions d'euros.

Des fondateurs et des actionnaires prestigieux fortement impliqués : Airbus Group (Matra Défense), le Professeur Alain Carpentier, le Centre Chirurgical Marie Lannelongue, Truffle Capital, un leader européen du capital investissement, ALIAD

(l'investisseur de capital risque d'Air Liquide), CorNovum (holding d'investissement détenue à parité par Bpifrance et l'Etat), les family offices de M. Pierre Bastid (Lohas) et du Dr Ligresti (Santé Holdings S.R.L.), Groupe Therabel ainsi que les milliers d'actionnaires, institutionnels et particuliers, qui ont fait confiance à CARMAT.

Pour plus d'informations : www.carmatsa.com

...

CARMAT

Stéphane Piat
Directeur Général

Tél. : 01 39 45 64 50
contact@carmatsas.com

Alize RP

Relations Presse

Caroline Carmagnol

Tél. : 01 44 54 36 66
carmat@alizerp.com

NewCap

Communication financière
et Relations Investisseurs

Dusan Oresansky
Alexia Faure

Tél. : 01 44 71 94 94
carmat@newcap.eu

BEI

Anne-Cécile Auguin
Tél. : +352 437 98 33 30
Mob. : +352 621 36 19 48
a.auguin@eib.org

Cyrille Lachevre
Tél. : +352 4379 73984
Mob. : +33 620421208
c.lachevre@ext.eib.org

Service de presse
Tél. : +352 437 92 10 00
presse@bei.org



Libellé : **CARMAT**
ISIN : **FR0010907956**
Mnémonique : **ALCAR**

...

Avertissement

Le présent communiqué et les informations qu'il contient, ne constitue ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions Carmat dans un quelconque pays. Ce communiqué de presse peut contenir des déclarations prospectives de la société relatives à ses objectifs. Ces déclarations prospectives reposent sur les estimations et anticipations actuelles des dirigeants de la société et sont soumises à des facteurs de risques et incertitudes tels que la capacité de la société à mettre en œuvre sa stratégie, le rythme de développement du marché concerné, l'évolution technologique et de l'environnement concurrentiel, l'évolution de la réglementation, les risques industriels et tous les risques liés à la gestion de la croissance de la société. Les objectifs de la société mentionnés dans le présent communiqué pourraient ne pas être atteints en raison de ces éléments ou d'autres facteurs de risques et d'incertitude.

Aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation de ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques tels que, notamment, ceux décrits dans son document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 22 mars 2018 sous le numéro D.18-0169 ainsi qu'aux changements des conditions économiques, des marchés financiers ou des marchés sur lesquels CARMAT est présent. Notamment aucune garantie ne peut être donnée quant à la capacité de la société de finaliser le développement, la validation et l'industrialisation de la prothèse et des équipements nécessaires à son utilisation, de produire les prothèses, de satisfaire les demandes de l'ANSM ou de toute autre autorité de santé, de recruter des malades, d'obtenir des résultats cliniques satisfaisants, de réaliser les essais cliniques et les tests nécessaires au marquage CE, d'obtenir le marquage CE ou de mener à bien l'industrialisation du projet. Les produits de CARMAT sont à ce jour utilisés exclusivement dans le cadre d'essais cliniques.